



Programme des Nations Unies pour l'environnement

EP

UNEP(DEPI)/MED WG.314/2
26 avril 2007
FRANÇAIS
Original: ANGLAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

Septième réunion sur le système de rapports dans le cadre
de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles

Istanbul (Turquie), 21-22 mai 2007

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

Introduction

1. En application des recommandations de la Quatorzième réunion des Parties contractantes tenue à Portoroz en novembre 2005, le Secrétariat a établi une proposition sur un nouveau formulaire de rapport du PAM. Il a été décidé que le nouveau formulaire de rapport devrait être établi par le Secrétariat en étroite concertation avec les Parties contractantes et les organisations régionales et internationales compétentes. Pour examiner le projet de nouveau formulaire, le Secrétariat convoquera une réunion d'experts sur le système de rapports. La réunion se tiendra à l'hôtel Armada (Ahirkapi Str. No: 24, 34122 Sultanahmet, Istanbul, Turquie - tel:+ 90 212 455 44 55 - fax: + 90 212 455 44 99).
2. Les annotations qui suivent à l'ordre du jour provisoire ont été rédigées par le Secrétariat pour aider la réunion dans ses délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

3. La réunion sera ouverte par le Coordonnateur du PAM le lundi 21 mai 2007 à 9h30.
4. Il est prévu que les participants aborderont tous les points de l'ordre du jour provisoire au cours des deux journées que durera la réunion. Il est envisagé de clôturer la réunion le mardi 22 mai 2007 à 18 heures. Les recommandations de la réunion seront préparées par le Secrétariat et soumises, pour adoption, à la fin de la réunion. Le rapport de la réunion sera adressé aux participants à un stade ultérieur pour adoption.

Agenda item 2: Élection du Bureau, adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

5. Conformément à l'article 20 du règlement intérieur des réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention de Barcelone, la réunion élira un Président, un Vice-Président et un Rapporteur.
6. L'ordre du jour provisoire établi par le Secrétariat a été distribué sous la cote UNEP(DEPI)/MED WG.314/1 et il est annoté dans le présent document.
7. La réunion examinera et adoptera l'ordre du jour provisoire. Un service d'interprétation simultanée en anglais et en français sera assuré à toutes les séances.

Point 3 de l'ordre du jour: Examen du projet de formulaire de rapport actualisé

8. Le Secrétariat présentera le document UNEP(DEPI)/MED WG.314/3 relatif à ce point de l'ordre du jour.
9. La réunion sera invitée à examiner le projet de formulaire de rapport actualisé et à parvenir un accord à son sujet en vue de sa soumission à la réunion des Points focaux du PAM en octobre 2007.

UUUUUUUUPoint 4 de l'ordre du jour: Évaluation de l'efficacité de la mise en œuvre

10. Le Secrétariat mettra en débat le document UNEP(DEPI)/MED WG.314/4. La réunion sera invitée à avoir un échange de vues et à formuler toutes les recommandations sur cette question.

Point 5 de l'ordre du jour: Exercice en cours sur les rapports pour 2004-2005

11. Le Secrétariat présentera les développements intervenus dans cet exercice. La réunion sera invitée à fournir toutes les informations pertinentes et à formuler des recommandations sur cet exercice.

Point 6 de l'ordre du jour : Adoption des recommandations

12. Le Secrétariat soumettra, pour adoption, un ensemble de recommandations. Il est prévu que le rapport de la réunion sera adressé aux participants à un stade ultérieur pour adoption.

Point 7 de l'ordre du jour: Questions diverses

15. La réunion pourra aborder toutes autres questions qui pourraient être soulevées.

Point 8 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion

16. Il est prévu que la clôture de la réunion sera prononcée le mardi 22 mai 2007 à 18 heures.

EMPLOI DU TEMPS

Lundi 21 mai 2007

9h30 – 11h	Points 1 et 2, et point 3 de l'OdJ.
11h– 11h30	<i>Pause café</i>
11h30 – 13h	Point 3 de l'OdJ (suite)
13h – 15h	<i>Pause déjeuner</i>
15h – 16h30	Point 3 (suite)
16h30 – 17h	<i>Pause café</i>
17h – 18h	Point 3 (suite)

Mardi 22 mai 2007

9h30 – 11h	Point 3 (suite)
11h – 11h30	<i>Pause café</i>
11h30 – 13h	Point 4 de l'OdJ
13h – 15h	<i>Pause déjeuner</i>
15h – 16h30	Point 5
16h30 – 17h	<i>Pause café</i>
17h – 18h	Points 6, 7 et 8